

Parcoursup en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir mon entrée dans l'enseignement supérieur

Début nov.

1

Je m'informe et découvre les formations

Début Novembre → Janvier

- Je prépare mon projet d'orientation: je peux faire mes recherches sur le site et sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

Début décembre

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue: le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

Fin décembre

[Ouverture du site d'information Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2022. Plus de 19 500 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille les informations pratiques sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et les connaissances attendues, des conseils pour les lycéens, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir mes choix.



Si vous êtes en situation de handicap, vous disposez également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

Janv.

2

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

ENTRE JANVIER ET FIN MARS

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation: jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.



Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour vous guider à chaque étape.

Fin MARS Dernier jour pour formuler mes vœux

Février - Mars

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

Début AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux



L'apprentissage vous intéresse? Plus de 6 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, vous pouvez formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

Fév.

Mars

Avril

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Mai

3

Je reçois les réponses des formations et je décide

Début JUIN — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 2 juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

Début JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. Il s'agit de la dernière étape avant la rentrée.

MI-JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Juin

Juillet



Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

A partir de début juin

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.



Dès le mois de juin, candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui sont sans affectation ou n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

De fin juin à mi-septembre

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup à partir du 23 juin.

A partir de début juillet

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

Août

Sept.

*La réponse «Oui-si» signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.